

Conditions générales de vente du studio design Thinkbig SARL

Article 1 - Définitions. Thinkbig SARL (FR36 892 120 163) dont le siège social est situé Rue des Frères Aviateurs Chotard, 1 Ter à 30100 Alès (France) est désignée dans les présentes conditions générales par « Thinkbig SARL » et/ou par « Prestataire » et/ou par « Thinkbig ». Par « client » ou « Acquéreur » on comprend toute personne physique ou morale à laquelle Thinkbig fait une offre ou avec laquelle Thinkbig souscrit un contrat de prestations de services ou de vente de produits.

Article 2 – Objet. Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations de l'agence Thinkbig et de ses clients. Seules les conditions particulières, les présentes conditions générales et le code du commerce réglementent les conditions de vente des produits et services de Thinkbig SARL. Elles prévaudront sur toutes clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les commandes ou autres documents émanant du client.

Article 3 – Prix et consistance de la prestation. Tous les prix s'entendent hors taxes. Les prix et les délais sont valables un mois à compter de la date d'émission du devis. Ils sont fermes et non révisables à la commande si celle-ci intervient dans le courant de ce mois. La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé sur le devis. Toute prestation ne figurant pas dans la présente proposition fera l'objet d'un devis complémentaire gratuit. Les modifications demandées par le client ne sont pas illimitées, seules celles comprises dans le devis seront apportées, toute modification supplémentaire fera l'objet de facturation à l'heure.

Article 4 - Facturation et conditions de paiements. Les tarifs pratiqués par Thinkbig sont en euros et seront majorés de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (20%) et de toute autre taxe éventuellement applicable. Un acompte de 30 % minimum peut être exigé à la commande sans aucune justification, le solde étant payable selon les modalités visées. Tout supplément, toute modification de la commande originale ainsi que les corrections d'auteur feront l'objet d'une facturation complémentaire. Thinkbig n'assurera en aucun cas la responsabilité d'omissions et/ou d'erreurs orthographiques ou de contenu d'un travail, excepté dans le cadre d'une commande expresse par l'Acquéreur stipulant la création de ce contenu par Thinkbig. Sauf stipulation contraire les factures de Thinkbig sont établies en euros et s'entendent TVA comprise.

Toute facture est réputée acceptée à défaut de contestation précise communiquée à Thinkbig par l'Acquéreur par recommandé dans les 8 jours de la réception de la facture. Passé ce délai, les réclamations éventuelles de l'Acquéreur ne pourront plus être prises en considération par Thinkbig. L'Acquéreur n'aura en aucun cas le droit de suspendre le paiement des montants dus ou d'opérer des déductions aux montants dus sauf accord expresse et écrit de Thinkbig.

A défaut de paiement à l'échéance, les sommes dues à Thinkbig seront, de plein droit et sans mise en demeure préalable, majorées d'un intérêt au taux mensuel de pour cent (1%) à compter de leur exigibilité, tout mois entamé étant réputé écoulé, ainsi que d'une indemnité conventionnelle et forfaitaire irréductible égale à 10 % du montant impayé, avec un minimum de 180 €. En cas de défaut ou de retard de paiement, Thinkbig se réserve en outre le droit de suspendre toute livraison ou toute

prestation au profit de l'Acquéreur, en rapport ou non avec la ou les commandes impayées et ce, jusqu'au remboursement intégral de tous les montants restant dus, en ce compris les indemnités et intérêts de retard. De même, Thinkbig se réserve le droit, sans aucun avertissement préalable, en cas de non paiement dans les 15 jours de l'échéance de la facture, de supprimer l'accès et/ou de stopper la diffusion de toutes créations réalisées par l'agence Thinkbig au profit du client, que celles-ci soient ou non en rapport avec la ou les commandes impayées et de suspendre ou d'ajourner l'exécution de ses obligations jusqu'au remboursement de l'intégralité des montants dus y compris les indemnités et les intérêts de retard, sans aucun recours possible du client. En cas de prestation dont la durée est supérieure à un mois, Thinkbig pourra facturer en fin de mois le montant correspondant aux prestations effectuées durant le mois écoulé. Les acomptes versés par le client sont à valoir sur le prix de la commande et ne peuvent en aucun cas constituer des arrhes, dont l'abandon autoriserait le client à se dégager du contrat.

Article 5 - Obligations des parties. Thinkbig fournit la quantité, le type et la qualité de fourniture convenus dans les conditions particulières. Thinkbig est uniquement soumis à une obligation de moyens afin d'exécuter convenablement le travail défini ou la livraison prévue et ne sera en aucun cas soumis à une obligation de résultat. En l'absence de tout document contractuel, il est expressément convenu entre l'Acquéreur et Thinkbig que les emails échangés entre les parties peuvent servir à l'établissement d'une relation commerciale et de ce fait constituer une preuve régulière de l'existence d'une commande et de son acceptation. Le fait de remettre à Thinkbig les « Eléments Nécessaires » demande, sans réserve explicite, de fournir une épreuve ou un projet, consiste en un engagement vis-à-vis de Thinkbig à lui confier l'exécution du travail ou à le dédommager des frais encourus. L'Acquéreur ne peut résilier anticipativement sa commande que moyennant le paiement d'une indemnité de dédit équivalente à 100 % du montant de la commande, si celle-ci a déjà donné lieu à des prestations quelconques de la part de Thinkbig, en ce compris les engagements pris auprès d'éventuels fournisseurs ou sous-traitants, ou à 60% si la résiliation intervient avant tout début d'exécution.

Article 6 – Copyrights et mentions commerciales. Sauf mention contraire explicite de la société cliente, Thinkbig se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type : « Une Création de l'Agence Thinkbig ».

Article 7 – Propriété de la production. La totalité de la production, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de Thinkbig tant que les factures émises par Thinkbig ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclu en cours de prestation. De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait de la production à compter du règlement final et soldant de toutes les factures. Les fichiers de production et les sources restent la propriété de Thinkbig seul le produit fini sera adressé au client. Si le client désire avoir les sources des documents, un avenant devra être demandé.

Article 8 – Responsabilité et propriété des contenus. La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît, assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière

de contenus textuels, visuels et iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par Thinkbig. La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît avoir pris connaissance des mises en garde effectuées par les représentants légaux de Thinkbig, concernant les lois du copyright et de la propriété intellectuelle, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation. Tout texte fourni par le client doit être préalablement relu et corrigé par le client, aucune modification ou faute d'orthographe ne seront corrigés par Thinkbig.

Article 9 – Droit de publicité. Sauf mention contraire explicite du client, notifiée par courrier avec accusé de réception, Thinkbig se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, autorise Thinkbig, à travers ses représentants légaux et commerciaux, à utiliser, à des fins purement démonstratives, la réalisation. Cette autorisation s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : les contenus textuels, les contenus iconographiques.

Article 10 – Hébergement. Le site Internet du client sera hébergé pour son compte par Thinkbig auprès de fournisseurs. Thinkbig ne sera pas tenue responsable de l'interruption de service due aux fournisseurs.

Article 11 – Email. Thinkbig propose dans ses services de fournir des e-mails. Le client reconnaît être entièrement responsable du contenu des e-mails qu'il envoie et s'engage à respecter les conditions légales d'utilisation des services d'e-mail.

Article 12 – Contestation. En cas de contestation le Tribunal de Commerce de Nîmes est seul compétent même en cas de pluralité des défendeurs et quel que soit la qualité de ceux-ci, de demande incidente, d'appel en garantie, et nonobstant toutes clauses contraires imprimées dans les bons de commande des acheteurs.

Article 13 – Force majeure. Thinkbig ne pourra être tenu pour responsable d'un délai non respecté pour cause de tout cas fortuit ou de force majeure comme, en particulier, tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, dégâts des eaux, tempête et foudre, accident, émeute, attentat, de non livraison des documents pour la création ou la mise en service du produit, tout fait imputable à un tiers, ou autre circonstance ayant une cause externe et l'empêchant, directement ou au travers d'un tiers, de répondre aux dites obligations.

Article 14 – Juridiction. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.